

NESTLE FRANCE Nestlé rappelle Guigoz Optipro Relais 1 (0-6 mois)



- Noms des modèles ou références concernés : Guigoz Optipro Relais Boîtes 800g
- Marque : Guigoz
- GTIN 7613038317922 Lot 52820346AB Date de durabilité minimale 31/10/2027
- Conditionnements : Boîtes de 800g
- Date début/fin de commercialisation : du 22/10/2025 au 10/12/2025
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : Régions : Auvergne-Rhône-Alpes, , , Bourgogne-Franche-Comté, , , Bretagne, , , Centre-Val de Loire, , , Corse, , , Grand-Est, , , Hauts-de-France, , , Île-de-France, , , Normandie, , , Nouvelle-Aquitaine, , , Occitanie, , , Pays-de-la-Loire, , , Provence-Alpes-Côte d'azur
- Distributeurs : Carrefour, Match, Auchan, Leclerc, Système U, Amazon, Intermarché, Pharmacies et Parapharmacies

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Rappel de précaution pour risque de présence de microorganismes "Bacillus cereus"
- Risques encourus par le consommateur : Bacillus cereus
- Description complémentaire du risque : Troubles digestifs: diarrhées et vomissements

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire : Les toxi-infections alimentaires causées par les Bacillus cereus se traduisent soit une diarrhée souvent accompagnée de douleurs abdominales, de nausées et parfois de fièvre survenant dans les 8 à 16 heures après ingestion de l'aliment contaminé, soit par des vomissements survenant dans les 5 heures après consommation. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les personnes sensibles ou immunodéprimées.

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : mardi 10 février 2026

CONTACT

- Numéro de contact : 0800100409
- Informations complémentaires publiques : Compensation : Bons d'achats Pour les laboratoires Guigoz ® la sécurité alimentaire et la qualité des produits sont une priorité absolue. En cas de suspicion de troubles de santé en lien avec la consommation de ce produit contactez votre professionnel de santé.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre